

COMPTE RENDU DE L'ENTREVUE QUI A SUIVI LE BOYCOTT DU CTPR

Comme vous le savez tous, nous étions près de 150 à protester devant les locaux du SRFD à Limoges. Les grilles avaient été baissées. Tous les établissements étaient représentés. Une délégation d'une quinzaine de personnes s'est retrouvée face au DRAF et au SRFD, en présence des directeurs d'établissements (qui avaient été convoqués pour le CTPR). L'entrevue a duré 1h 15, elle a débuté par la lecture d'une déclaration faite en Intersyndicale, et qui reprenait les raisons de notre mécontentement. Les directeurs n'ont pas pipé mot.

A la sortie, Jacques Vermillard, en poste à Neuvic, et membre du Bureau National du SNETAP a fait un résumé rapide des entretiens, à savoir :

- le caractère exceptionnel de notre manifestation : 150 agents, unis autour de la défense de l'EAP Limousin, ce qui s'était rarement vu et aurait dû faire réfléchir notre autorité de tutelle.
- les réponses convenues et décevantes données à la délégation par cette « autorité », qui ne semblent pas mesurer les dégâts qu'elle fait dans la région, et s'arquer sur ses positions.
- Nous avons obtenu que le DRAF Limousin fasse part à la DGER du vif ressentiment des personnels face aux moyens très insuffisants qu'elle nous a alloués.
- Mais il a refusé d'annuler le CREA du lundi 12 décembre 2005. Il a reconnu qu'aucune décision sur les structures ne pouvait être prise à ce CREA, mais que les autres sujets prévus seraient abordés, et qu'il souhaitait expliquer les raisons qui l'avaient amené à proposer ces fermetures de classes.

Profondément mécontents de ce maintien, les représentants des personnels membres du CREA ont décidé de le boycotter, mais comme notre représentativité n'est pas suffisante à elle seule, les responsables de chaque syndicat représenté feront une déclaration commune et nous chercherons à convaincre les autres membres de refuser de siéger.

- Le DRAF a été contraint d'accepter la tenue d'un autre CTPR et d'un autre CREA en janvier : nous y traiterons des structures, après avoir eu connaissance des véritables moyens alloués à l'EAP National, et aussi après le CTPC-DGER « STRUCTURES » qui validera officiellement ces moyens. Ce CTPC prévu le 14 décembre est repoussé à janvier. Il faut quand même savoir que toutes ces décisions de fermetures de classes ont été décidées d'après des bruits de couloirs, sur des présomptions de budget, alors que les moyens alloués ne sont toujours pas connus au 9 décembre 2005.

- En particulier, le 6 décembre 2005, à l'Assemblée Nationale, le ministre de l'Agriculture a clairement rejeté ces fameux bruits de couloir, disant qu'il n'avait jamais eu l'intention de fermer les 4èmes et les 3èmes, et qu'il convenait au contraire de les encourager, dans l'EAP, le Privé temps plein et le Privé par alternance. Vous pouvez constater les nombreuses 4èmes que notre DRAF a prévu de fermer !

- A sa décharge, notre Ministre se fait toujours tirer l'oreille pour accorder la rallonge de 5 millions d'euros qui permettrait à l'EAP de vivre. Le ministère de la parole, n'est pas le ministère des actes, pas étonnant que notre état vive au dessus de ses moyens !

- Concernant les personnels en poste sur deux établissements, qui n'ont toujours pas d'ordre de mission avec remboursement des frais de déplacement, les réponses très mitigées de notre SRFD nous conduisent au conseil suivant : les agents concernés doivent présenter immédiatement un recours au Tribunal Administratif. Nous les y aiderons.

- Je terminerai ce compte rendu par le scandale du jour :

Alertés par les représentants de la CAP des MO, nous avons demandé au SRFD pour quelles raisons il émettait des avis réservés, voir défavorables à des agents en attente de promotion, alors que les chefs d'établissements y étaient favorables. Le Limousin est la seule région qui se livre à ce petit jeu. Nous avons eu droit aux explications libérales de Mme Joyeux, qui a confirmé que dorénavant le SRFD appliquerait ses propres critères.

En compulsant les dernières circulaires et les notes de service, sur « le mérite dans la promotion », nos super technocrates ont été touchés par la grâce, d'où leur nouvelle philosophie : pour bénéficier d'une promotion, les agents du Limousin ne doivent plus seulement être méritants avant son obtention mais aussi après. Ils doivent pouvoir remercier l'Etat et ses représentants pour leur générosité.

Une personne en CPA, qui a travaillé 35 ans, a certes du mérite, mais comme elle va partir en retraite ou qu'elle travaille à mi-temps, « super SRFD » considère qu'elle ne pourra pas suffisamment le payer de retour, et donc, lui barre toute possibilité de promotion.

Nous vous laissons seuls juges de ces touchantes révélations, préférant la voie du cœur à celle des textes de nos technocrates sans âme. Sur tout le territoire national, aucun autre SRFD n'a poussé le zèle jusqu'à d'aussi lamentables considérations.

Considérations Générales

En 2004, l'opération Livre Noir a montré que depuis 2002, le Limousin avait été gravement pénalisé par les réductions de moyens. Nous le devons au zèle de Madame Prion, qui a bénéficié d'une promotion au Ministère. Notre déficit représentait 20 % du total national, ce qui est énorme pour une petite région. Une redistribution nationale des moyens a rendu 8000 heures de DGH au Limousin et la rentrée 2005 a pu s'effectuer très correctement, les directions d'établissement se pinçaient pour voir qu'elles ne rêvaient pas. Nous aurions pu demander des comptes au SRFD, au cours des CTPR de mars et juillet 2005, ce que nous n'avons pas fait, préférant jouer la carte du consensus et de l'intérêt bien compris de notre Région. Nous voulions associer le DRAF et le SRFD à notre succès, en espérant qu'ils retiendraient la leçon et joueraient enfin le dialogue, l'honnêteté et la transparence. De fait, un meilleur état d'esprit a prévalu jusqu'en septembre, mais à l'annonce d'éventuelles restrictions, nos chers fonctionnaires ont renoué avec leurs vieux démons. Il semble que Madame Prion ait fait des émules (ou des envieux ?).

Il faut ajouter un fait nouveau : la Réforme Administrative Territoriale de l'Etat (RATE, sans accent) octroie un pouvoir considérable à notre DRAF. Les décisions d'ouvertures et de fermetures de classes (sauf pour les BTS et quelques formations rares) sont désormais de son ressort, nous faisons partie des 13 régions qui expérimentent en avant première cette réforme. Nous pouvons supposer que la tête leur tourne devant tant d'importance.

En effet, les projets de fermer 12 classes en 2006, automatiquement suivies par 7 classes en 2007 sont totalement incompréhensibles :

Dans le pire des scénarios (toujours hypothétique), le Limousin est sensé économiser 7500 heures, de l'aveu même de Schost et Dorsemaine (DRAF). Les fermetures envisagées pour y répondre correspondent à 12000 heures en 2006 et 7000 heures en 2007, donc 19 000 heures au total. Qu'a donc pu faire l'EAP Limousin pour mériter une telle sanction ?

En toute honnêteté, l'énormité de cette proposition, nous faisait penser qu'il s'agissait d'un effet d'annonce, destiné à nous faire réagir et à monter au créneau, et que nos directeurs habiles proposeraient un scénario plus soft, lors de cette entrevue. Il n'en a rien été. Dès lors, nous sommes obligés de penser que nos deux administrateurs tentent le coup du siècle : mettre à genoux le Limousin, dernière région (avec la Corse), où l'Enseignement Public reste largement majoritaire.

Comment deux fonctionnaires de haut niveau peuvent-ils imaginer faire passer leur intérêt avant les lois de la République, l'intérêt de centaines de familles, de nos territoires ruraux, des enfants qui ont le droit de recevoir l'éducation qui leur convient ? Quel est leur chef, le Ministre ou son subordonné, le DGER ? quelle est leur légitimité ?

Le Limousin est-il condamné à être le paillason où l'on s'essuie les pieds pour essayer de monter en grade ?

C'est la question fondamentale que nous leur poserons au CREA, dans notre déclaration préalable.

Le Secrétaire Régional SNETAP-FSU